

**Discours de clôture de l'assemblée générale du Souvenir Français**

**Chartres – Samedi 23 septembre 2023**

Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

*- Seul le prononcé fait foi -*

Comment, dans le domaine qui nous occupe – celui de la conservation de la mémoire – et dans cette ville – en pleine Beauce – prendre la parole sans penser à Charles PEGUY ? Un an avant de mourir, frappé d'une balle au front, à la bataille de l'Ourcq, l'écrivain venait une nouvelle fois en pèlerinage à la cathédrale de Chartres, « sa » cathédrale.

Dans *Les cinq prières dans la cathédrale de Chartres*, il écrit ces mots dans lesquels nous nous reconnaissons toutes et tous : « *Nous ne demandons pas que cette page écrite soit jamais effacée au livre de la mémoire* ».

Si je rappelle cela, c'est parce que l'histoire de Charles PEGUY, né deux ans après la fin de la guerre avec la Prusse, est aussi celle du début de votre association.

C'est lors de cette même guerre, et plus encore lors de celle qui tua PEGUY qu'il devint inconcevable que des millions de soldats échappent à nos rites et à notre mémoire funéraire. Il fallait pour notre pays se souvenir des larmes et de tout le sang versé ; il fallait laisser une trace qui ne serait jamais oubliée.

Bien souvent, celle-ci prend une forme minérale, celle des pierres tombales. Le premier pilier de votre action est de sauvegarder cette mémoire combattante qui s'inscrit dans nos villes, dans nos villages et dans nos campagnes sous la forme de tombes, de monuments, de stèles ou de plaques.

En préservant ces lieux de mémoire de la ruine, de l'abandon et du désintérêt, vous exprimez une attention à la matérialité, aux choses qui perdurent et qui structurent notre mémoire nationale. Cette attention, elle s'inscrit dans la vision du temps long qui est celle de votre association.

La création du Souvenir Français remonte à 1887, à cette époque particulière où la France s'enracinait dans la République. C'est à travers la conscience commune de l'ampleur du sacrifice des soldats morts pour la France en 1870, puis en 1914, qu'en France la République a pu déployer ses racines en profondeur, dans les pierres et dans les cœurs.

Aujourd'hui encore, les tombes et monuments des soldats morts pour la France structurent nos paysages et nos imaginaires collectifs comme individuels. Ils réalisent la conjonction entre la mémoire familiale – ce père, ce fils, ce frère ou ce mari tombé au front – la mémoire locale – lui, le boulanger enrôlé et les autres hommes du village – et la mémoire nationale – cette tombe est le signe de la démesure et de l'horreur de la guerre.

Cette triple mémoire qui s'exprime dans un même lieu, c'est quelque chose de très précieux. Avec chaque stèle rénovée, avec chaque monument restauré, vous contribuez à consolider l'un des plus forts ciments de notre Nation : celui du sacrifice des soldats morts pour la France. C'est exactement le sens de la phrase d'un penseur cher à votre association, Ernest RENAN, lorsqu'il disait : *« les deuils fédèrent beaucoup plus que les gloires »*.

Je me réjouis avec vous de la décision de l'UNESCO d'inscrire 139 sites mémoriels et funéraires de la Grande Guerre – dont 96 en France et 43 en Belgique – sur la liste du patrimoine mondial. Je vois deux choses dans cette reconnaissance.

D'abord, le signe que les enjeux mémoriaux sont de plus en plus présents dans les discussions internationales. Nous pouvons nous en féliciter. Ensuite, la marque de l'importance de votre action et un encouragement à la poursuivre car, il est déterminant que le souvenir s'ancre dans la pierre, c'est-à-dire dans les mémoriaux, les nécropoles et les cimetières.

En apprenant la nouvelle, j'ai d'abord pensé aux millions de morts, à leurs frères d'arme, à leurs veuves, à leurs orphelins, à nos sociétés qui ont bâti ces « reposoirs sans fin pour l'âme solitaire ». A ces plaques et à ces croix qui veillent depuis un siècle. A ceux qui veillent au souvenir. A ceux qui protègent ce patrimoine.

Alors j'ai aussi pensé à vous, cher Stéphane BERN, parrain du Souvenir Français en 2023. J'ai pensé que vous aviez porté chance au Souvenir Français qui soutient depuis l'origine cette inscription. Et j'ai pensé que l'histoire avait voulu vous faire un clin d'œil : voici tout un nouveau patrimoine dont vous pourrez nous parler de votre inimitable manière.

L'autre composante de votre action est celle de l'organisation ou de la participation aux cérémonies commémoratives. Votre objectif de faire vivre les commémorations et les hommages fait pleinement écho à ma mission de représentation du ministère des Armées dans le cadre des cérémonies officielles.

Dans ce domaine, la responsabilité de mon secrétariat d'Etat de promouvoir les actions et les politiques mémorielles est une de mes priorités. Dans cette tâche, je m'appuie bien évidemment sur vous, mais aussi sur l'ONaCVG qui est l'opérateur mémoriel de l'Etat dans les départements.

Vous le savez, je suis une élue de terrain. Pour que ces cérémonies rassemblent largement, pour qu'elles permette d'accroître la cohésion et l'engagement, je suis convaincue qu'il faut chercher la proximité. J'ai donc souhaité délocaliser dans nos régions plusieurs des cérémonies nationales de commémoration en 2023. La 1ère était le 19 mars à Notre-Dame-de-Lorette, où se trouve la tombe du soldat inconnu d'Algérie.

Le dernier volet de votre engagement est celui de la transmission du souvenir et des valeurs de la République aux jeunes générations. Je suis très attachée à l'implication de notre jeunesse dans les grandes cérémonies qui rythment la vie de notre pays, et je vous remercie d'y contribuer à votre manière.

Cette logique de transmission, vous y participez lorsque vous confiez à des établissements scolaires les drapeaux que vous ont confiés les sections locales d'associations d'anciens combattants. C'est d'autant plus précieux lorsque ces associations sont menacés d'extinction, car elles savent que, désormais, leurs âmes leur survivront, grâce à ces drapeaux qui continueront à vivre à chaque fois qu'un élève s'en saisira.

En vous ouvrant vers les grandes écoles, vous contribuez également à la transmission. Je salue deux éléments dans cette nouvelle dynamique.

D'abord la volonté de vous implanter davantage dans les centres urbains où, par rapport aux zones rurales, vous comptez historiquement peu d'adhérents. Comme le reconnaissait votre Président en 2018, le Souvenir Français a du mal à « toucher les jeunes citoyens qui bougent ». C'est l'un de vos grands chantiers d'avenir.

Ensuite le désir de retrouver le lien distendu entre les élites et leur histoire, qui est aussi celle de notre pays.

Aujourd'hui, combien d'élèves d'HEC savent que Vincent AURIOL a remis la Croix de guerre à leur école ? Combien d'ingénieurs savent que les Mines de Paris, de Douai, de Saint-Etienne, l'Ecole Centrale, les Ponts et Chaussées et bien d'autres prestigieuses institutions sont récipiendaires de la Légion d'honneur ?

Je sais que vous avez ouvert une section à Sciences Po il y a quelques années. Je ne peux que vous encourager à poursuivre dans cette voie : si nous voulons que notre pays s'approprie davantage sa propre histoire et la mémoire qui lui est liée, il est nécessaire que les femmes et les hommes qui occuperont demain les postes à responsabilités y soient sensibilisés le plus tôt possible.

Dans notre histoire, un homme a montré mieux que personne à quel point une jeune élite pétrie des principes républicains est une chance pour la France. C'est évidemment Jean MOULIN, nommé préfet d'Eure-et-Loir à Chartres en 1939.

Persuadé que sa place n'est pas à l'arrière, dans ce département très rural, il demande à rejoindre un corps de mitrailleur et à partir pour le front. Le ministère de l'Intérieur le lui refuse.

Alors, il s'emploie à garantir la sécurité de la population dont il est responsable. Jusqu'à sa mort, il n'aura jamais transigé sur les valeurs et les principes de notre République. Il refuse ainsi de signer un protocole rédigé par les Allemands qui accuse des tirailleurs sénégalais d'atrocités envers les civils. Atrocités qui, en réalité, ont été commises par les bombardements allemands.

Pour cela, il est arrêté puis frappé. Vous connaissez la suite et à quel point nous sommes redevables à ce jeune haut-fonctionnaire qui a incarné, jusqu'au bout de lui-même, ce qu'est la France lorsqu'elle est fidèle à elle-même.

\* \*  
\*

En janvier, la Première Ministre a annoncé que chaque élève devra visiter un lieu de mémoire au cours de sa scolarité. En aidant de nombreux établissements à organiser des voyages scolaires sur les grands lieux de notre patrimoine mémoriel, vous contribuez à ce projet qui permettra d'inscrire dans les jeunes esprits l'importance des valeurs de la Nation et le devoir de les défendre, toujours et partout.

C'est très important car je suis convaincue que, sans transmission, sans acte pédagogique fort, sans visite de tous ces lieux à la densité mémorielle si importante, la mémoire se fige et se fossilise. Or la mémoire n'est pas figée, car la mémoire n'est pas l'histoire. Mais elle s'en nourrit et ne saurait s'en éloigner. Sauf à rendre le passé imprévisible, au gré des passions ou des falsifications, et l'avenir insoutenable, au gré de l'oubli et des renoncements.

\* \*  
\*

Vous le savez, un cycle mémoriel d'importance va s'ouvrir l'année prochaine. Il a même déjà commencé car cette année marque le centenaire de la Flamme et le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la Corse. Avec le Président de la République, je me rendrai sur l'île de beauté la semaine prochaine pour commémorer cette étape importante dans la libération de la France hexagonale.

Vous avez un rôle important dans ce cycle à venir. Je dirais même que le Souvenir Français est attendu dans les grandes cérémonies de l'année prochaine.

Dans cette mission qui est la vôtre, vous pouvez compter sur la porosité de votre association avec le monde combattant, mais aussi

sur votre Président, aidé par les nombreuses grandes figures du monde combattant dont il a su s'entourer.

Lors des commémorations de l'année prochaine, l'ensemble des sujets qui nous occupent susciteront un grand intérêt. Je veux profiter de cette visibilité pour continuer à faire monter en puissance le Bleuet.

J'ai initié un profond changement pour cette œuvre nationale. Un fond de dotation a été créé pour le Bleuet. Il va garantir désormais l'indépendance de la gouvernance de cette institution héritée de la Première guerre mondiale, et faciliter les appels à la générosité du public.

Je veux faire mieux connaître le Bleuet de France, à l'image de ce qu'est le Poppy dans le monde anglo-saxon, et en faire un symbole fort de la résilience et de notre unité nationale.

Dans cette ambition, j'espère pouvoir compter sur vous pour m'épauler.

Je veux que tous nos concitoyens soient fiers de porter le Bleuet au revers de leur veste, exactement comme le sont les combattants lorsqu'ils portent leurs médailles.

\* \*  
\*

Après avoir parlé de jeunesse et de mémoire, je ne peux que rendre hommage à celle de Valentin FRANCY, votre jeune porte-drapeau dont l'histoire vient d'être rappelée. Il est juste que le prix du « jeune porte drapeau » porte son nom et honore son dévouement.

Je félicite donc les lauréats du prix Valentin FRANCY: Ambreen GAFFOUR et Léo DEFORGES. La sincérité de leur engagement est un véritable modèle pour l'ensemble de notre jeunesse.



\* \*  
\*

Le Souvenir Français est l'un des partenaires historiques de mon Ministère. Ensemble, par l'entretien de tous nos lieux de mémoire, par notre attention aux jeunes générations, par les cérémonies que nous faisons vivre, nous contribuons à l'affirmation de nos forces morales, à la solidité de notre cohésion nationale et au renforcement de l'essentiel lien Armées-Nation.

Je ne doute pas que vous saurez continuer !